

Cours 1.1



Le maintien de la paix par l'ONU

Aperçu du cours

Finalité

Présenter l'ONU et ses opérations de maintien de la paix.

Intérêt

Vous rejoignez le personnel de maintien de la paix de l'ONU, ce qui signifie que vous allez **représenter l'ONU** dans le pays où vous serez en mission.

Même si vous ne vous rendez jamais au siège à New York, **vous exécutez les décisions** qui y sont prises. Vous devez comprendre qui prend les décisions que vous appliquez dans votre travail en tant que personnel de maintien de la paix et quels sont les principes qui les guident.

Ce cours présente le niveau stratégique de la prise de décision au sein de l'ONU et son lien avec le maintien de la paix. Le « niveau stratégique » est le niveau le plus élevé de prise de décision, qui revient aux organes principaux de l'ONU situés à New York. Le niveau stratégique est chargé de prendre des décisions politiques de haut niveau et de gérer le maintien de la paix par l'ONU.

Objectifs

Les participants sauront :

- Expliquer ce qu'est l'ONU et quel est son objectif ;
- Identifier la Charte des Nations Unies comme texte de référence ;
- Enumérer les principaux organes intervenant dans le maintien de la paix par l'ONU ;
- Enumérer les départements du siège actifs en matière de maintien de la paix par l'ONU ;
- Décrire les trois niveaux de prise de décision dans le cadre du maintien de la paix par l'ONU : stratégique, opérationnel et tactique.

Plan du cours

Durée recommandée : 45 minutes au total

1-2 minutes par diapositive

Utilisez la version courte de l'activité de formation.

Le cours	Pages 3-20
Démarrage du cours	Diapositives d'introduction
Activité de formation 1.1.1 : Film : <i>Le maintien de la paix de l'ONU</i>	
Activité de formation 1.1.2 : Conséquences des conflits violents	
Introduction à l'ONU	Diapositives 1-5
Principaux organes des Nations Unies intervenant dans le maintien de la paix	Diapositives 6-9
Départements du Secrétariat actifs en matière de maintien de la paix	Diapositives 10-13
Stratégique, opérationnel, tactique : trois niveaux d'autorité dans le cadre du maintien de la paix	Diapositive 14
Résumé	Pages 21-22
Évaluation de la formation	Pages 23-25
FACULTATIF : Activités de formation complémentaires	Voir les ressources
Activité de formation 1.1.3 : Le maintien de la paix au niveau stratégique	
Activité de formation 1.1.4 : Définitions et concepts clés	
Activité de formation 1.1.5 : Film : <i>Courage for Peace (en anglais)</i>	
Activité de formation 1.1.6 : Film : <i>In the Cause of Peace (en anglais)</i>	
Activité de formation 1.1.7 : Le maintien de la paix au niveau stratégique	

Le cours



Démarrage du cours

Pour démarrer le cours 1.1 par un échange, réfléchissez à ces différentes options :

- Demandez aux participants s'ils ont déjà été déployés dans des opérations de maintien de la paix. Identifiez les participants qui peuvent servir de personne-ressource. Invitez celles et ceux qui possèdent ce type d'expérience à parler de leurs missions, de la durée de leur déploiement et du rôle qu'ils ont joué.
- Demandez aux participants s'ils connaissent l'ONU. Réfléchissez ensemble à une liste d'éléments que le groupe connaît sur l'ONU. Revenez sur ces points.
- Demandez aux participants s'ils connaissent l'histoire de la participation de leur pays aux missions de maintien de la paix de l'ONU. Par exemple a) la logique qui sous-tend la participation de leur pays aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, b) le nombre d'unités militaires et policières déployées ou c) les missions au cours desquelles du personnel a été déployé.

Présentez les points suivants (à l'aide des diapositives d'introduction) :

- Sujet du cours
- Intérêt
- Objectifs
- Grands axes du cours

Faites remarquer que la langue de l'ONU est particulière. La formation demandera aux participants d'apprendre certains termes et expressions dont ils ne sont pas familiers ou qui peuvent leur sembler bizarres. Rassurez-les : « Ces termes nouveaux ne devraient pas être un obstacle ». Au fur et à mesure de la formation, revenez avec eux sur les définitions des termes et expressions clés.

Les informations du Module 1 sont les bases qui permettent de connaître le maintien de la paix par l'ONU. Imprimez en grand les principales diapositives et affichez-les au mur. Utilisez-les comme référence lorsque vous donnez des points à retenir.

Activité de formation

1.1.1

Film : *Le Maintien de la paix de l'ONU*

MÉTHODE

Film, discussion en groupe

OBJECTIF

Présenter l'ONU et ses opérations de maintien de la paix

DURÉE

10 minutes

- Film : 2:17 minutes
- Discussion : 5-7 minutes

INSTRUCTIONS

- Qu'avez-vous appris dans ce film ?
- Quelles sont les images qui vous restent ?
- Qu'avez-vous trouvé intéressant ?

<https://www.youtube.com/watch?v=CV4dEHT9CCU>

RESSOURCES

- Instructions relatives à l'activité de formation



The image shows a thumbnail of a document titled 'Activité de formation' with the sub-header '1.1.1'. The main title is 'Film : Le Maintien de la paix de l'ONU'. Under 'Instructions', it lists three bullet points: 'Qu'avez-vous appris dans ce film ?', 'Quelles sont les images qui vous restent ?', and 'Qu'avez-vous trouvé intéressant ?'. Below this, it specifies 'Durée : 10 minutes' and lists 'Film : 2:17 minutes' and 'Discussion : 5-7 minutes'. A URL is provided: 'https://www.youtube.com/watch?v=CV4dEHT9CCU'. At the bottom, it says 'Méthode de formation de base présentée au séminaire de l'ONU - 2017'.

Activité de formation

1.1.2

Conséquences des conflits violents

MÉTHODE

Visualisation, réflexion de groupe

OBJECTIF

Réfléchir à la réalité des conflits violents dans la vie quotidienne

DURÉE

15 minutes

- Visualisation : 5-7 minutes
- Réflexion de groupe : 5-7 minutes

INSTRUCTIONS

- Imaginez-vous dans votre pays, chez vous, avec votre famille.
- Imaginez comment un conflit violent affecterait votre vie.

RESSOURCES

- Instructions relatives à l'activité de formation
- Photos



Activité de formation 1.1.2
Conséquences des conflits violents

Instructions :

- Imaginez-vous dans votre pays, chez vous, avec votre famille.
- Imaginez comment un conflit violent affecterait votre vie.

Durée : 15 minutes

- Visualisation : 5-7 minutes
- Réflexion de groupe : 5-7 minutes

Module de formation de soutien pré-déploiement du Département de l'ONU – 2017



Learning Activity 1.1.2

Image 1



UN Core Pre-Deployment Training Materials: 2016

Introduction à l'ONU

Diapositive 1

1. Introduction à l'ONU

- Les conflits violents sont dévastateurs
- Les opérations de maintien de la paix préservent la paix à l'issue d'un conflit.

Module de formation de base préalable au déploiement de l'ONU — 2017 1

Points à retenir : Les conflits violents sont dévastateurs. Le maintien de la paix est conçu pour préserver la paix à l'issue des conflits violents.

Les conflits violents peuvent se produire entre plusieurs pays (conflit international) ou au sein d'un pays (conflit intranational).

Ils ont des effets négatifs :

- morts et blessés (dont des civils qui constituent des cibles directes et indirectes) ;
- dégradation et destruction de biens, de terres et de bâtiments ;
- souffrance des personnes touchées, déplacements de populations ;
- crises humanitaires, dont manque de nourriture, d'abris et de soins médicaux ;
- effondrement ou déclin des institutions et des services publics, débâcle des institutions, vide politique et sécuritaire ;
- impossibilité de mener une vie normale, dégradation du tissu social ;
- quotidien marqué par la violence, les tensions, l'insécurité ;
- violations des droits de l'homme, notamment traite d'êtres humains et violences sexuelles ;
- exploitation et commerce illégaux de ressources naturelles telles que les minéraux ;
- graves problèmes de sécurité, politiques et socio-économiques à long terme.

Les conflits violents affectent les générations actuelles comme les générations à venir.

Diapositive 2



Les Nations Unies

- Une organisation internationale universelle et impartiale
- Fondée en 1945 après la Seconde Guerre mondiale
- « [...] préserver les générations futures du fléau de la guerre [...] » (Préambule de la Charte des Nations Unies)



Module de formation de base préalable au déploiement de l'ONU – 2017

Points à retenir : L'ONU est une organisation impartiale et universelle composée de 193 pays nommés États membres. L'une des raisons qui ont mené à sa création consistait à préserver les générations futures des conflits violents.

Les fondateurs, en 1945, avaient connu deux terribles guerres mondiales.

L'ONU rassemble, ou unit, de nombreux États et nations différents.

Les membres de l'ONU sont ces pays, connus sous le nom d'**États membres**.



Demandez aux participants combien de pays ils connaissent. Utilisez les réponses comme transition vers le cours.

Cinquante et un (51) États membres ont créé l'ONU en 1945. Aujourd'hui, on compte 193 États membres, ce qui constitue l'immense majorité des États souverains reconnus.

L'ONU est une organisation internationale unique en son genre. Tous les États membres se réunissent pour discuter des problèmes communs et voter sur de grandes questions.

L'ONU est **impartiale**, ce qui veut dire qu'elle ne prend pas parti. Elle est également **universelle**. Ses membres comptent presque tous les pays du monde. Être universel signifie être inclusif.

Son impartialité et son universalité rendent l'ONU **légitime** et **crédible**.

Légitime signifie que l'ONU s'inscrit dans le respect de la loi, qu'elle est validée par la communauté internationale. Crédible signifie qu'elle est digne de confiance.



Les participants pourront ici soulever des questions sur la crédibilité et la légitimité des Nations Unies sous forme de réflexion de groupe. Selon l'actualité, l'ONU fera peut-être la une des journaux. Incitez à une discussion ouverte. Rappelez aux participants que l'ONU effectue « un travail technique dans un environnement politique ». Ce travail s'accompagne de défis. L'identité des Nations Unies reste la même : universalité, impartialité.

Diapositive 3



Points à retenir : Adoptée en 1945, la Charte des Nations Unies est le document fondateur qui définit les objectifs et les principes des Nations Unies. L'un des principaux objectifs des Nations Unies est de maintenir la paix et la sécurité internationales.

L'article premier de la **Charte des Nations Unies** définit **quatre buts principaux** :

- maintenir la paix et la sécurité internationales ;
- développer entre les nations des relations amicales ;
- coopérer en résolvant les problèmes internationaux, et développer et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous ;
- être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes.

La Charte des Nations Unies est **un traité international** qui énonce les droits et les devoirs des États membres en tant que membres de la communauté internationale. Elle a force contraignante à leur égard.

La Charte des Nations Unies a également institué les **organes principaux** des Nations Unies et guide son travail.

Elle **guide** également **votre travail** en tant que personnel de maintien de la paix.

Diapositive 4



Points à retenir : Les six organes principaux des Nations Unies institués par la Charte des Nations Unies sont : l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social, le Conseil de tutelle, la Cour internationale de Justice et le Secrétariat.

L'Assemblée générale est le lieu où se réunissent les États membres et où ils votent sur les décisions. Selon le principe d'égalité, chaque État dispose d'une voix.

Le Conseil de sécurité a, selon la Charte des Nations Unies, la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il compte 15 membres dont 5 membres permanents qui ont participé à la création des Nations Unies : la Chine, la France, la Fédération de Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis. L'Assemblée générale élit les 10 membres tournants pour une durée de deux ans, ce qui permet une représentation géographique.

Le Conseil économique et social (ECOSOC) est l'organe central de coordination de l'action économique et sociale des Nations Unies.

Le Conseil de tutelle a supervisé les territoires sous tutelle (anciennes colonies ou territoires dépendants) dans leur évolution vers l'autonomie ou l'indépendance. Il a suspendu ses travaux en 1994, à l'indépendance du dernier territoire sous tutelle.

La Cour internationale de Justice (CIJ) se trouve à La Haye, aux Pays-Bas. Elle statue uniquement sur des différends entre États et non entre particuliers, selon le droit international.

Le Secrétariat rassemble des départements et bureaux dotés de personnel international afin d'effectuer le travail quotidien des Nations Unies. Ils se trouvent au siège à New York, ainsi qu'à Genève, à Vienne, à Nairobi et sur d'autres sites.

Diapositive 5



Point à retenir : Les institutions spécialisées, fonds et programmes contribuent eux aussi à l'action de l'ONU.

Ils se composent de plus de 30 organisations actives dans différents domaines : développement, droit humanitaire, droits de l'homme. Leurs mandats spécialisés couvrent de nombreux sujets différents.

Le **système des Nations Unies** est l'appellation donnée aux six organes principaux ainsi qu'aux institutions spécialisées, fonds et programmes.

Les institutions spécialisées, fonds et programmes sont actifs dans les pays où sont déployées des opérations de maintien de la paix. Parmi eux se trouvent :

- le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ;
- le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ;
- le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ;
- le Programme alimentaire mondial (PAM) ;
- l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ;
- le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) ;
- le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ;
- l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ;
- l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ;
- l'Organisation internationale du Travail (OIT) ;
- l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ;
- le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS).

Les institutions, fonds et programmes des Nations Unies présents dans un pays forment l'équipe de pays des Nations Unies.



Demandez aux participants qui ont une expérience du maintien de la paix s'ils connaissent ces partenaires du système de l'ONU ou s'ils en connaissent d'autres. Soulignez l'importance pour tout le personnel de maintien de la paix de connaître ces partenaires de la famille des Nations Unies ainsi que les partenaires externes. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), par exemple, est souvent actif dans le maintien de la paix sans toutefois faire partie de la famille des Nations Unies. Faites part de votre expérience.

Principaux organes de l'ONU intervenant dans le maintien de la paix

Diapositive 6



2. Principaux organes
intervenant dans le maintien de la paix



- Assemblée générale
- Conseil de sécurité
- Secrétariat

Module de formation de base préalable au déploiement de l'ONU — 2017 6

Point à retenir : Les trois principaux organes intervenant dans le maintien de la paix par l'ONU sont l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Secrétariat.

Diapositive 7



L'Assemblée générale



Assemblée générale

- Principal forum de décision pour les États membres
- Comités, p. ex. C-34

Module de formation de base préalable au déploiement de l'ONU — 2017 7

Points à retenir : Les États membres contribuent aux opérations de maintien de la paix en personnel, en équipement et en financements. L'Assemblée générale est le principal forum de décision pour les États membres ; tous les membres de l'ONU y sont représentés.

L'Assemblée générale est organisée en comités,

Parmi ceux-ci, on trouve un comité chargé du maintien de la paix, le **Comité spécial des opérations de maintien de la paix (Comité des 34)**. Le Comité des 34 examine les actions de maintien de la paix, recommande des actions et fait rapport à l'Assemblée générale par l'intermédiaire de la Quatrième commission.

Le Comité des 34 comprend également des délégués extérieurs à l'ONU, représentant par exemple le Comité international de la Croix-Rouge (CIRC) et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL). Des organisations intergouvernementales régionales telles que l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE) font également partie du Comité des 34.

Le Comité travaille en étroite collaboration avec des départements et bureaux de l'ONU, essentiellement le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP), le Département de l'appui aux missions (DAM) et la Commission de consolidation de la paix (CCP).

La Cinquième commission est chargée du financement du maintien de la paix et de la validation des budgets des missions.

Diapositive 8

 Le Conseil de sécurité



Conseil de sécurité

- Responsable principal du maintien de la paix et de la sécurité internationales
- Capacité d'enquête sur les menaces et prise de mesures appropriées

Module de formation de base préalable au déploiement de l'ONU — 2017 8

Points à retenir : Le Conseil de sécurité a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il peut enquêter et recommander des mesures de règlement de différends entre États et au sein des États, dont des mesures de maintien de la paix.

Les **résolutions de l'ONU** sont l'expression formelle des positions de ses organes principaux.

Toute opération de maintien de la paix doit **reposer sur une résolution du Conseil de sécurité**. Les résolutions du Conseil de sécurité énoncent les mandats des opérations de maintien de la paix. Un **mandat** est une directive autorisant une action spécifique. Le mandat de maintien de la paix d'une résolution du Conseil de sécurité est le fondement juridique de toutes les actions et missions de l'opération de maintien de la paix, notamment de l'emploi de la force.

Le Conseil de sécurité émet également des résolutions qui mettent en lumière les inquiétudes internationales liées au maintien de la paix, parmi lesquelles les droits des femmes et des enfants, catégories généralement les plus touchées par un conflit.

Les résolutions sont adoptées par vote d'au moins neuf membres du Conseil de sécurité, à moins qu'elles ne soient expressément rejetées par au moins l'un des membres permanents (droit de veto).

Diapositive 9



Le Secrétariat



Secrétariat

- Secrétariat : dirigé par le Secrétaire général
- Le Secrétaire général : le plus haut fonctionnaire de l'ONU

Module de formation de base préalable au déploiement de l'ONU — 2017 9

Points à retenir : Le Secrétariat effectue le travail quotidien de l'organisation. Il possède un grand nombre de départements et de bureaux qui gèrent le travail de l'ONU, notamment le maintien de la paix.

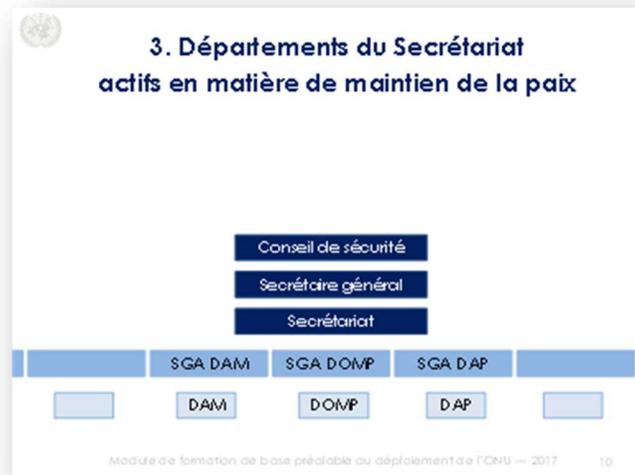
Le Secrétariat est la branche administrative des Nations Unies. Le **Secrétaire général** est le « **plus haut fonctionnaire** » de l'ensemble de l'ONU.

En tant que chef du Secrétariat, le Secrétaire général est responsable des départements, des bureaux et des activités des Nations Unies.

Le Secrétaire général porte à l'attention du Conseil de sécurité toute situation susceptible de menacer la paix et la sécurité internationales. Le Conseil de sécurité se prononce sur l'importance de la menace.

Les départements du Secrétariat actifs en matière de maintien de la paix

Diapositive 10



Points à retenir : Les trois départements directement impliqués dans le maintien de la paix sont le DOMP, le DAM et le Département des affaires politiques (DAP).

Tous les départements du **Secrétariat des Nations Unies** contribuent à la mise en œuvre quotidienne des opérations de maintien de la paix.

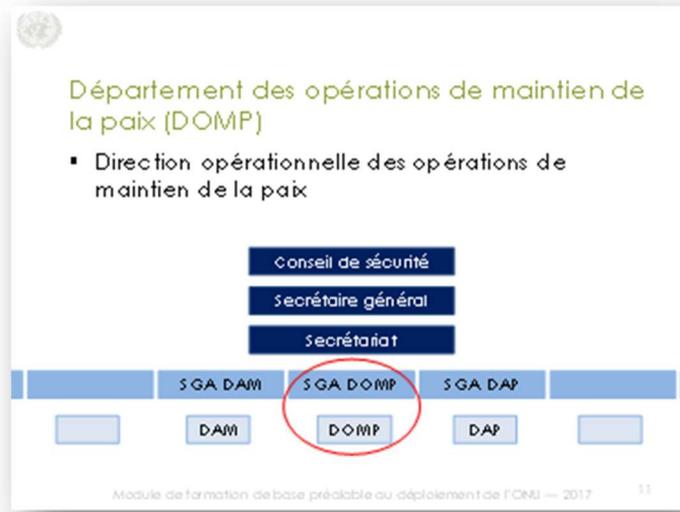
Cependant, le DOMP et le DAM travaillent en étroite collaboration pour le maintien de la paix. Le DAP est également un partenaire important.

Un **Secrétaire général adjoint (SGA)** est à la tête de chaque département et fait rapport au Secrétaire général. Le Secrétaire général délègue certaines responsabilités et missions à chaque SGA.



Invitez tous les participants ayant une expérience du maintien de la paix à parler de leurs contacts avec le DOMP, le DAM et le DAP. Utilisez ces contributions pour présenter les rôles principaux de chacun de ces départements actifs en matière de maintien de la paix. Fondez-vous sur votre propre expérience pour les détails. Intégrer le partage d'expérience améliore la pertinence d'informations qui pourraient sembler abstraites ou éloignées des élèves.

Diapositive 11

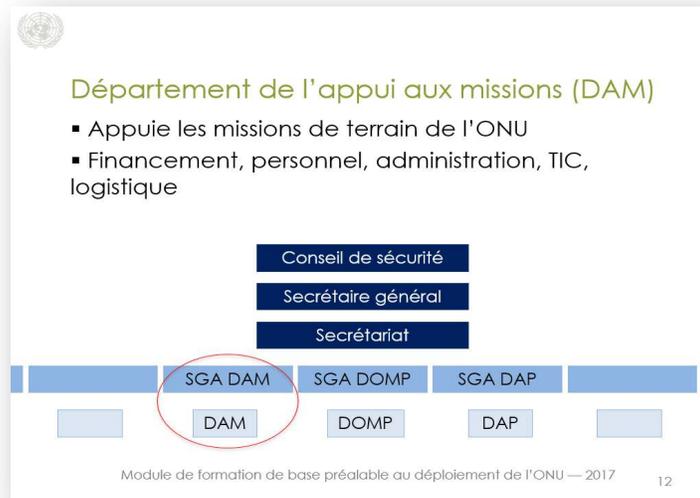


Point à retenir : Le DOMP est chargé de la direction opérationnelle de toutes les opérations de maintien de la paix.

Par l'intermédiaire du DOMP à New York, le SGA aux opérations de maintien de la paix :

- conseille le Secrétaire général sur la planification, la mise en œuvre et la conduite de toutes les opérations de maintien de la paix de l'ONU ;
- dirige et contrôle les opérations de maintien de la paix de l'ONU ;
- élabore des politiques et des lignes directrices sur la base des résolutions du Conseil de sécurité, notamment celles qui énoncent des mandats de mission ;
- rédige les rapports présentant les observations et recommandations du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur chaque opération de maintien de la paix ;
- veille à ce que les missions de terrain dirigées par le DOMP respectent les obligations applicables à la gestion des mesures de sécurité ;
- sert d'interlocuteur entre le Secrétariat et les États membres qui recherchent des informations sur les opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Diapositive 12



Point à retenir : Le DAM appuie les missions de terrain des Nations Unies

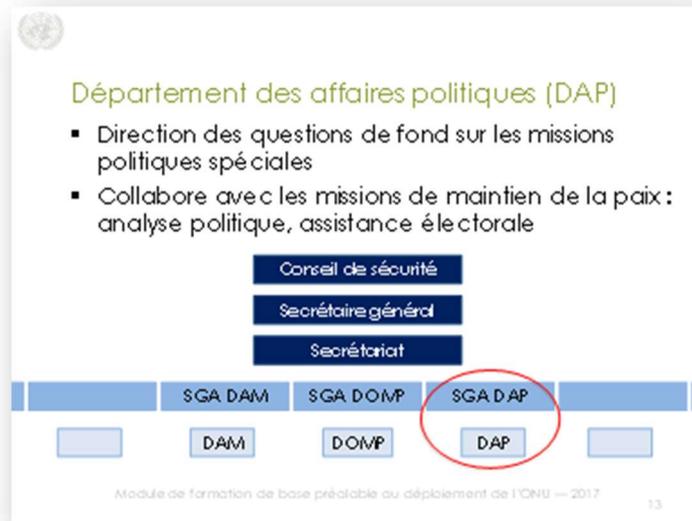
Cet appui porte sur **le financement, le personnel, l'administration, les TIC et la logistique.**

Les services logistiques comprennent l'acheminement de carburants, d'eau, le logement, la nourriture, les bureaux et équipements, le transport et les services médicaux pour toute la mission.

Le DAM coordonne son action avec celle des États membres et des prestataires de services sous contrat.

Il appuie toutes les missions de terrain de l'ONU, notamment les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales.

Diapositive 13



Points à retenir : Le DAP joue un rôle central dans l'action de l'ONU en vue de prévenir et de résoudre les conflits mortels partout dans le monde. Il est également un partenaire des opérations de maintien de la paix.

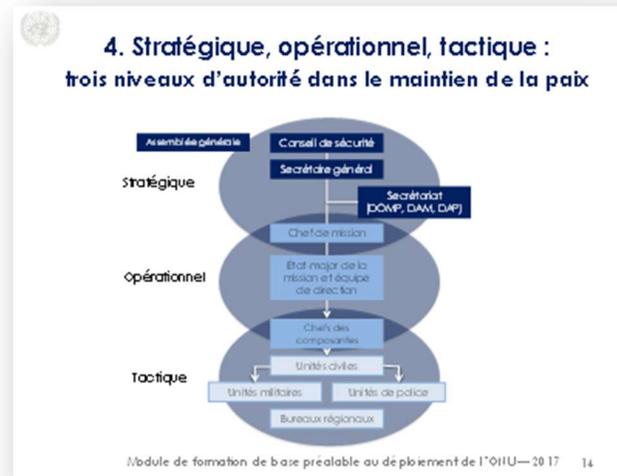
Le DAP est le département des Nations Unies chargé du rétablissement de la paix et de la diplomatie préventive. Il oriente les missions politiques spéciales. Il peut s'agir de bureaux politiques sur le terrain, d'envoyés spéciaux, de groupes d'experts ou d'experts chargés du suivi de sanctions. Ces missions sont souvent axées sur la prévention des conflits, le rétablissement de la paix et sa consolidation.

Le DAP fournit des analyses et des conseils au Secrétaire général. Il appuie également le rôle politique indépendant du Secrétaire général dans ses missions de « bons offices ». Les bons offices utilisent la position des Nations Unies pour résoudre des conflits internationaux et intranationaux.

Partenaire essentiel des opérations de maintien de la paix, le DAP travaille avec elles sur les élections dans les pays en situation d'après-conflit. La **Division de l'assistance électorale** évalue les besoins, guide les politiques et dépêche du personnel spécialisé. Les divisions régionales du DAP peuvent également réaliser des analyses politiques et jouer un rôle moteur dans la médiation et les missions de bons offices du Secrétaire général.

Stratégique, opérationnel, tactique : trois niveaux d'autorité dans le maintien de la paix

Diapositive 14



Points à retenir : Il existe trois niveaux de prise de décision dans le maintien de la paix par l'ONU : stratégique, opérationnel et tactique. Ils sont également connus sous le nom de niveaux d'autorité, de commandement et de contrôle.

D'après *Opérations de maintien de la paix par l'ONU : Principes et Orientations*, document également connu sous l'appellation de « doctrine Capstone » :

- le **niveau stratégique** correspond à la prise de décisions politiques de haut niveau et à la gestion du maintien de la paix par l'ONU au siège des Nations Unies ;
- le **niveau opérationnel** est celui de la gestion de terrain d'une opération de maintien de la paix de l'ONU à l'état-major de la mission ;
- le **niveau tactique** désigne la gestion des opérations militaires, de police et civiles à un niveau inférieur à celui de l'état-major de la mission et la supervision du personnel individuel.

L'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Secréariat ont le « pouvoir » ou l'« autorité » nécessaires pour prendre des décisions politiques de haut niveau et gérer une opération de maintien de la paix par l'ONU.



Les termes et définitions présentés ici sont spécifiques au maintien de la paix par l'ONU. D'autres pays et d'autres institutions peuvent en faire un autre usage. Le personnel de l'ONU devra employer la terminologie telle que définie ci-dessus et présentée dans le document intitulé « Politique applicable à l'autorité, au commandement et au contrôle » lorsqu'il travaille aux fins du maintien de la paix par l'ONU.

Résumé

L'ONU maintient la paix et la sécurité internationales

- L'ONU est une organisation impartiale et universelle composée de 193 pays nommés États membres. Elle a été fondée en 1945.
- L'un des principaux objectifs de l'ONU est de maintenir la paix et la sécurité internationales.

La Charte des Nations Unies en est le texte de référence

- La Charte des Nations Unies est le document fondateur qui définit les objectifs et les principes de l'ONU. Il s'agit d'un traité international qui lie les États membres.
- La Charte des Nations Unies a également institué les six organes principaux de l'ONU et guide son travail.

L'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Secrétariat interviennent dans le maintien de la paix

- Trois des organes principaux de l'ONU interviennent dans le maintien de la paix : l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Secrétariat.
- Le Conseil de sécurité a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de l'appui aux missions et le Département des affaires politiques sont actifs en matière de maintien de la paix par l'ONU.

- Trois départements du Secrétariat sont activement impliqués dans le maintien de la paix : le DOMP, le DAM et le DAP.
- Le DOMP est chargée de la direction opérationnelle de toutes les opérations de maintien de la paix.
- Le DAM appuie les missions de terrain de l'ONU.
- Partenaire essentiel des opérations de maintien de la paix, le DAP travaille avec eux sur les élections dans les pays en situation d'après-conflit.

(à suivre)

(suite)

Stratégique, opérationnel, tactique : trois niveaux de prise de décision dans le cadre du maintien de la paix par l'ONU

- Il existe trois niveaux de prise de décision dans le maintien de la paix par l'ONU : stratégique, opérationnel et tactique. Ils sont également connus sous le nom de niveaux d'autorité, de commandement et de contrôle.
- Le niveau stratégique correspond à la prise de décisions politiques de haut niveau et à la gestion du maintien de la paix au siège de l'ONU.
- Le niveau opérationnel est celui de la gestion de terrain d'une opération de maintien de la paix de l'ONU à l'état-major de la mission.
- Le niveau tactique désigne la gestion des opérations militaires, de police et civiles à un niveau inférieur à celui de l'état-major de la mission et la supervision du personnel individuel.
- L'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Secrétariat ont le « pouvoir » ou l'« autorité » nécessaires pour prendre des décisions politiques de haut niveau et gérer une opération de maintien de la paix de l'ONU.

Évaluation

Remarque : On trouvera ci-dessous des exemples de questions permettant d'évaluer les connaissances acquises dans le cadre de ce cours.

L'instructeur peut faire son choix entre différents types de questions (voir les options), tels que :

- 1) questions ouvertes ;
- 2) vrai ou faux ;
- 3) phrases à compléter.

Combinez-les de différentes manières pour évaluer les connaissances avant et après le cours. Chaque type d'évaluation couvre un contenu différent. Aucun sous-ensemble ne couvre tous les objectifs de la formation. Veillez à combiner les questions de manière à évaluer chaque objectif de la formation.

Les questions d'évaluation peuvent prendre principalement trois formes : a) interrogation informelle de l'ensemble du groupe, b) interrogation semi-formelle de petits groupes, ou c) interrogation écrite formelle et individuelle des participants.

Questions d'évaluation pour le cours 1.1	
Questions	Réponses
Questions ouvertes <i>Remarque : Formulez les questions ouvertes sous forme d'interrogations, de requêtes ou d'instructions</i>	
1. Nommez les quatre buts principaux des Nations Unies.	L'article premier de la Charte des Nations Unies définit quatre buts principaux : <ol style="list-style-type: none"> 1. Maintenir la paix et la sécurité internationales. 2. Développer entre les nations des relations amicales. 3. Coopérer en résolvant les problèmes internationaux, et développer et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous. 4. Être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes.
2. La Charte des Nations Unies a institué six organes principaux. Nommez-les tous et identifiez ceux qui interviennent	(En gras sont indiqués ceux qui interviennent le plus dans le maintien de la paix)

<p>le plus dans le maintien de la paix.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Assemblée générale : le principal forum de décision pour les États membres, notamment en matière de maintien de la paix. 2. Conseil de sécurité : il a, selon la Charte des Nations Unies, la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il peut enquêter et recommander des mesures de règlement de différends entre États et au sein des États. 3. Conseil économique et social. 4. Conseil de tutelle. 5. Cour internationale de Justice. <p>Secrétariat : Le Secrétariat effectue le travail quotidien de l'organisation, notamment en matière de maintien de la paix. Il compte un grand nombre de départements et de bureaux, parmi lesquels le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de l'appui aux missions et le Département des affaires politiques, qui gèrent différents aspects du maintien de la paix. Le Secrétaire général est le plus haut fonctionnaire de l'ONU.</p>
<p>3. Nommez les trois départements du Secrétariat des Nations Unies actifs dans la gestion au jour le jour du maintien de la paix, ainsi que leurs acronymes.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP). 2. Le Département de l'appui aux missions (DAM). 3. Le Département des affaires politiques (DAP).
<p>4. Nommez et expliquez les trois niveaux décisionnels (ou autorité, commandement et contrôle) dans le maintien de la paix par l'ONU.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Stratégique : prise de décisions politiques de haut niveau et gestion du maintien de la paix au siège des Nations Unies. 2. Opérationnel : gestion de terrain d'une opération de maintien de la paix de l'ONU à l'état-major de la mission. 3. Tactique : gestion quotidienne des opérations militaires, de police et civiles à un niveau inférieur à celui de l'état-major de la mission, notamment supervision du personnel individuel.
<p>Vrai ou faux</p>	
<p>4. L'un des principaux buts des Nations Unies est de maintenir la paix et la sécurité internationales.</p>	<p>Vrai. L'article premier de la Charte des Nations Unies définit quatre buts principaux.</p>

<p>5. Le niveau stratégique est inférieur à celui de l'état-major de la mission.</p>	<p>Faux. Le niveau stratégique est celui de la prise de décisions politiques de haut niveau et de la gestion du maintien de la paix au siège de l'ONU. Le niveau tactique désigne la gestion des opérations militaires, de police et civiles à un niveau inférieur à celui de l'état-major de la mission, notamment comprend la supervision du personnel individuel.</p>
<p>Phrases à compléter</p>	
<p>6. Le document fondateur des Nations Unies est _____. Il définit ses buts et ses organes principaux.</p>	<p>La Charte des Nations Unies, ou Charte de l'ONU.</p>
<p>7. Le niveau _____ du maintien de la paix par l'ONU est celui de la gestion de terrain.</p>	<p>Opérationnel. Gestion de terrain d'une opération de maintien de la paix de l'ONU à l'état-major de la mission. Le niveau opérationnel reçoit du niveau stratégique des directives politiques de haut niveau et oriente à son tour le niveau tactique.</p>

Questions fréquemment posées et mots clés

Mots ou expressions clés de ce cours :

Mot ou expression clé	Définition
« Bons offices »	L'ONU propose ses « bons offices » lorsqu'elle utilise sa position pour régler des différends entre États et au sein des États. L'ONU a une certaine marge de manœuvre sur les parties prenantes au conflit car elle représente la volonté collective de la communauté internationale.
Conflit international	Un conflit international est un conflit entre plusieurs pays.
Conflit intranational	Un conflit intranational est un conflit au sein d'un même pays.
Mandat	Un mandat est une autorisation et une directive exigeant une action spécifique. Le mandat de maintien de la paix est le fondement juridique de toutes les actions et missions de l'opération de maintien de la paix, notamment l'emploi de la force. Les résolutions du Conseil de sécurité énoncent les mandats des opérations de maintien de la paix.
Maintien de la paix	Le maintien de la paix est une mesure destinée à préserver la paix <u>à l'issue</u> de conflits violents. Le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) est chargé des opérations de maintien de la paix.
Résolution	Les résolutions sont l'expression formelle des positions des organes principaux des Nations Unies. Toute opération de maintien de la paix doit être fondée sur une <i>résolution</i> du Conseil de sécurité.
Missions politiques spéciales	Les missions politiques spéciales peuvent être des bureaux de terrain politiques, des envoyés spéciaux, des groupes d'experts ou des experts chargés du suivi de sanctions. Elles sont souvent actives dans la prévention des conflits, le rétablissement de la paix et sa consolidation. Elles reçoivent des directives définies par le Département des affaires politiques (DAP).

Questions fréquemment posées par les participants :

Questions possibles	Réponses possibles
<p>Qui a rédigé le document intitulé « Opérations de maintien de la paix de l'ONU : Principes et orientations », également connu sous le nom de « doctrine Capstone » ? Des institutions spécialisées ont-elles été associées à sa rédaction ?</p>	<p>Le DOMP (plus particulièrement la Section des meilleures pratiques de maintien de la paix, de la Division des politiques, de l'évaluation et de la formation) a rédigé les Principes et orientations des opérations de maintien de la paix de l'ONU à la suite d'un processus intensif de consultation de haut niveau avec les parties prenantes au niveau mondial, notamment les États membres, les institutions spécialisées des Nations Unies et des ONG. Ces consultations se sont déroulées pendant plus d'un an sur tous les continents.</p>
<p>Qui d'autre peut prendre des décisions relatives à la paix et à la sécurité si les membres permanents du Conseil de sécurité font usage de leur droit de veto ?</p>	<p>C'est une question de légitimité. Le Conseil de sécurité des Nations Unies est l'organe le plus légitime sur les questions de paix et de sécurité. Toutefois, dans des circonstances exceptionnelles et dans de très rares cas, l'Assemblée générale a déjà autorisé des opérations de maintien de la paix. D'autres centres de pouvoir qui peuvent jouer un rôle important sur ces questions, par exemple des organisations régionales telles que l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ou l'Union africaine (UA), peuvent eux aussi choisir d'agir. Afin d'assurer à leurs actions la légitimité la plus grande, ces organisations demandent souvent l'autorisation du Conseil de sécurité au titre du chapitre 8 de la Charte des Nations Unies. Ce type de démarche, en particulier lorsque l'autorisation du Conseil de sécurité est demandée après coup, soulève des interrogations quant à la légitimité de l'opération.</p>
<p>L'Assemblée générale peut-elle autoriser une opération de maintien de la paix ou est-ce un domaine réservé au Conseil de sécurité ?</p>	<p>La Charte des Nations Unies donne au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, donc de l'autorisation des opérations de maintien de la paix. Cependant, la résolution 377 (V) de l'Assemblée générale, en 1950, a établi une exception générale : <i>« dans tout cas où paraît exister une menace contre la paix, une rupture de la paix ou un acte d'agression et où, du fait que l'unanimité n'a pas pu se réaliser parmi ses membres permanents, le Conseil de sécurité manque à s'acquitter de sa responsabilité principale dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, l'Assemblée générale examinera immédiatement la question afin de faire aux Membres les recommandations appropriées sur les mesures collectives à prendre, y compris,</i></p>

	<p><i>s'il s'agit d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression, l'emploi de la force armée en cas de besoin, pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales. »</i></p> <p>En vertu de cette résolution l'Assemblée générale a autorisé une opération de maintien de la paix, la première Force d'urgence des Nations Unies (FONU I). Depuis lors, toutes les opérations de maintien de la paix de l'ONU ont reçu l'autorisation du Conseil de sécurité, ce qui est la pratique habituelle. En conséquence, l'Unité 2 mettra l'accent sur la procédure suivie par le Conseil de sécurité.</p>
<p>Le Conseil de sécurité des Nations Unies peut-il intervenir dans un conflit dans un pays qui n'est pas membre de l'ONU ?</p>	<p>Le Conseil de sécurité est l'autorité suprême en matière de paix et de sécurité dans le monde. S'il détermine qu'il existe une menace pour la paix et la sécurité impliquant un État non membre, il peut choisir d'intervenir dans la limite des pouvoirs qui lui sont accordés et des principes et buts de la Charte des Nations Unies. La Charte dispose que dans ce cas, l'État concerné par le différend examiné par le Conseil de sécurité sera convié à participer aux discussions (art. 32.) Un État non membre de l'ONU impliqué dans un différend peut également demander au Conseil de sécurité ou à l'Assemblée générale d'intervenir, si ce pays accepte au préalable les règles de la Charte relatives au règlement pacifique des différends.</p>
<p>Comment les opérations de maintien de la paix par l'ONU sont-elles financées ?</p>	<p>Tous les États membres partagent les coûts des opérations de maintien de la paix par l'ONU. Ils versent à cet effet des contributions. Le barème des quotes-parts applicables au maintien de la paix est défini par l'Assemblée générale. Ce barème prend en compte la richesse économique relative des États membres, les membres permanents du Conseil de sécurité devant verser une part plus élevée en raison de leur responsabilité particulière au titre du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Pour en savoir plus, consulter :</p> <p>http://www.un.org/fr/peacekeeping/operations/financing.shtml</p>

Textes de référence

On trouvera ci-après la liste des documents a) dont il est fait mention dans ce cours et b) dont la lecture préalable est recommandée aux instructeurs :

- [Charte des Nations Unies, 1945](#)
- [Opérations de maintien de la paix des Nations Unies : Principes et orientations, ou « Doctrine Capstone », 2008](#)
- [Politique relative à l'autorité, au commandement et au contrôle dans le cadres des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, DOMP-DAM, 2008](#)

Ressources complémentaires

Informations sur les Nations Unies

Site Internet des opérations de maintien de la paix des Nations Unies :

<http://www.un.org/fr/peacekeeping/>

Statistiques du maintien de la paix :

<http://www.un.org/fr/peacekeeping/resources/statistics/>

L'ONU en un clin d'œil : <http://www.un.org/fr/about-un/index.html>

Membres actuels du Conseil de sécurité : <http://www.un.org/fr/sc/members/>

DOMP : <http://www.un.org/fr/peacekeeping/about/dpko/>

DAM : <http://www.un.org/fr/peacekeeping/about/dfs/>

DAP : <http://www.un.org/undpa/fr/overview>

Système des Nations Unies :

http://www.un.org/fr/aboutun/structure/pdf/color_216x279.pdf

Documents des Nations Unies

Ces documents peuvent être consultés à l'adresse :

<http://www.un.org/fr/documents/index.html>

(Recherche par cote, ex. A/63/100)

Directives du DOMP et du DAM

Toutes les directives officielles du DOMP et du DAM sont archivées dans la Base de données sur les pratiques et politiques des opérations de maintien de la paix : <http://ppdb.un.org> (accessible uniquement depuis le réseau des Nations Unies).

Les documents d'orientation officiels pour le maintien de la paix peuvent également être consultés via le portail du Centre de ressources de maintien de la paix : <http://research.un.org/fr/peacekeeping-community>

Il est recommandé aux instructeurs de consulter les dernières directives en date.

Vidéos des Nations Unies

Ces vidéos sont disponibles sur YouTube : <https://www.youtube.com/user/unitednations>

[The United Nations: It's Your World \(6:52 minutes\)](#)

[Courage for Peace \(7:40 minutes\)](#)

[In the Cause of Peace \(13:31 minutes\)](#)

Ressources pédagogiques complémentaires

Introduction aux opérations de maintien de la paix de l'ONU (en anglais)

<http://portals.unssc.org/course/index.php?categoryid=24>

Activités de formation

Les instructions relatives à chaque activité de formation sont détaillées ci-après. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des activités parmi lesquelles l'instructeur peut faire son choix :

Numéro	Nom	Méthodes	Durée
1.1.1	Film : <i>Maintien de la paix de l'ONU</i>	Film, discussion en groupe	10 minutes
1.1.2	Conséquences des conflits violents	Visualisation, réflexion de groupe	15 minutes
1.1.3	Le maintien de la paix par l'ONU au niveau stratégique	Recherches individuelles et présentation	90 minutes au total, 45 minutes en session
1.1.4	Définitions et concepts clés	Jeu d'associations, groupes	30 minutes
1.1.5	Film : <i>Courage for Peace</i> (en anglais)	Film (7:30 min), discussion en groupe	25-45 minutes
1.1.6	Film : <i>In the Cause of Peace</i> (en anglais)	Film (13 min), discussion en groupe	25-45 minutes
1.1.7	Maintien de la paix au niveau stratégique	Réflexion en petits groupes	25 minutes

Activité de formation

1.1.1

Film : *Maintien de la paix de l'ONU*

MÉTHODE

Film, discussion en groupe

OBJECTIF

Présenter l'ONU et ses opérations de maintien de la paix

DURÉE

10 minutes

- Film : 2:17 minutes
- Discussion : 5-7 minutes

INSTRUCTIONS

- Qu'avez-vous appris dans ce film ?
- Quelles sont les images qui vous restent ?
- Qu'avez-vous trouvé intéressant ?

<https://www.youtube.com/watch?v=CV4dEHT9CCU>

RESSOURCES

- Instructions relatives à l'activité de formation

Remarque : Les films du cours 1.1 sont d'excellents supports visuels. Leur contenu peut s'appliquer à plusieurs cours, notamment les cours 1.1 à 1.4. Pensez à les utiliser tous les deux sur deux journées distinctes comme introduction à deux cours, ou encore l'un pour introduire des contenus et l'autre pour récapituler les connaissances acquises. Ils montrent aux personnels chargés du maintien de la paix à quoi s'attendre. D'autres films courts sur des sujets similaires sont également disponibles sur YouTube.

Préparation

- Source : Site YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=CV4dEHT9CCU>
- Connectez-vous au site et regardez le film. Décidez quelles questions vous voulez poser et calculez le temps disponible pour cette activité.
- Vérifiez quelles sont les connectiques et les technologies nécessaires pour diffuser le film. Faites-en sorte d'avoir tout ce dont vous avez besoin avant la session. Vérifiez les places, la visibilité et le son.

Instructions

1. Présentez le film.
2. Projetez-le.
3. Posez des questions générales sur le film.
 - a) Qu'avez-vous appris dans ce film ?
 - b) Quelles sont les images qui vous restent ?
 - c) Qu'avez-vous trouvé intéressant ?Si vous avez assez de temps, vous pourrez poser des questions spécifiques sur le film à partir du travail préparatoire.

Activité de formation

1.1.2

Conséquences des conflits violents

MÉTHODE

Visualisation, réflexion de groupe

OBJECTIF

Réfléchir à la réalité des conflits violents dans la vie quotidienne

DURÉE

15 minutes

- Visualisation : 5-7 minutes
- Réflexion de groupe : 5-7 minutes

INSTRUCTIONS

- Imaginez-vous dans votre pays, chez vous, avec votre famille.
- Imaginez comment un conflit violent affecterait votre vie.

RESSOURCES

- Instructions relatives à l'activité de formation
- Photos



Remarque : Envisagez de placer cette brève activité juste avant d'exposer des points essentiels concernant les conséquences des conflits violents, en début de cours. Il s'agit d'une activité brève et spontanée qui fait le lien avec la présentation des sujets liés au cours 1.1.

Préparation

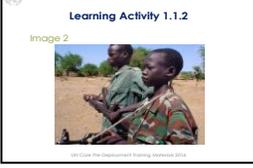
- Réfléchissez au temps disponible et choisissez des questions qui guideront la visualisation.
- Réfléchissez aux extraits de journaux, aux unes, aux images que vous pourrez utiliser. Collectez-en de nombreux exemples.
- Préparez une feuille sur un tableau chevalet pour noter les points soulevés lors de la réflexion de groupe.

Instructions

1. Demandez aux participants de fermer les yeux, si cela convient au groupe.
2. Guidez la première partie de l'exercice, qui est un exercice de visualisation. Parlez lentement pour donner aux participants le temps de réfléchir, en particulier entre les questions. Faites des pauses entre les phrases. Suivez bien le groupe : si les participants commencent à montrer des signes d'impatience, allez un peu plus vite.
 - a) *Imaginez-vous dans votre pays, chez vous, avec votre famille.*
 - b) *Imaginez qu'un conflit violent éclate. Au début, vous pensez qu'il ne durera pas. Vous n'êtes pas directement impliqué, donc vous espérez qu'il ne vous touchera pas. Vous restez chez vous et vous gardez votre famille près de vous.*
 - c) *Les violences se propagent dans votre ville, votre village, votre quartier. Imaginez ce que laisse derrière elle une vague de violences. La nourriture devient rare puis disparaît totalement. Il n'est plus possible de travailler : il n'y a plus d'emplois. Imaginez les changements qui se produisent dans votre communauté et votre famille alors qu'elles luttent pour survivre. Imaginez comment vous changez vous-même, qui vous devenez. Comment survivez-vous ?*
 - d) *Le conflit continue pendant des mois. Une année passe. Votre famille doit fuir. Où allez-vous ? Comment ?*
3. Demandez aux participants d'ouvrir les yeux. Allez lentement. Ne passez pas trop vite de la visualisation à la réflexion de groupe. La visualisation touche aux émotions et rend plus réels les effets des conflits violents.
4. Engagez vous-même la réflexion. Rendez-vous vers le chevalet et notez ces conséquences des conflits violents : de moins en moins de nourriture, puis plus du tout ; plus d'école ; plus de travail ; nécessité de fuir, etc. Utilisez les articles de journaux, les unes, les images que vous avez collectées.
5. Demandez aux participants quelles conséquences spécifiques ils ont Visualisé. Ajoutez des mots clés. Vous pourrez regrouper les différents éléments, ce qui pourra aider à résumer la situation. Encouragez les participants à s'exprimer jusqu'à ce que tous les points soient soulevés.
6. Utilisez les résultats de la réflexion de groupe pour résumer les conséquences des violences armées et lancer la présentation liée.

1.1.2 Photos : Conséquences des conflits violents

Disponibles sous forme de diapositives pour l'activité.

Numéro de la photo	Problème
<p>1. </p>	<p>La présence de mines antipersonnel et d'autres explosifs. Ils tuent et blessent des militaires et des civils. Ils endommagent et détruisent des biens.</p> <p>Source de l'image : http://www.un.org/en/sections/issues-depth/demining/index.html</p> <p>Description : Exposition de munitions non explosées lors d'une démonstration de déminage organisée par le service de la lutte antimines de l'ONU (UNMAS) à l'occasion de la Journée internationale pour la sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte antimines.</p>
<p>2. </p>	<p>De nombreux anciens combattants n'ont plus d'emploi et ne peuvent plus compter que sur le soutien de leurs anciens camarades. Disponibilité de nombreuses armes. Cela contribue à la poursuite des violences.</p> <p>Source de l'image : http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=46954#.WNvLo6OZM0c</p> <p>Description : Enfants soldats impliqués dans le conflit en République centrafricaine (RCA).</p>
<p>3. </p>	<p>Les habitants ne se sentent pas en sécurité. Ils n'ont pas confiance dans les services de sécurité nationaux. Les différents acteurs de la sécurité nationale ne rendent de comptes à personne et n'assurent plus dans le pays la sécurité appropriée.</p> <p>Source de l'image : https://www.hrw.org/news/2010/10/22/cote-divoire-rampant-criminality-sexual-violence-west</p> <p>Description : Des membres d'une milice patrouillent dans une ville de la région du Moyen Cavally, dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire, en 2005. Les tentatives de désarmement des milices et des forces rebelles ont échoué et laissé de grandes quantités d'armes dans l'Ouest du pays ; ces armes ont été utilisées par des groupes criminels, parmi lesquels se trouvent d'anciens miliciens, pour terroriser les villageois et commettre des abus.</p>
<p>4. </p>	<p>Faiblesse ou absence d'institutions judiciaires, policières et pénitentiaires pour faire respecter la loi.</p>

	<p>Source de l'image : http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=46151&#.WNvlg6OZM0o</p> <p>Description : Un ancien détenu de la prison d'Abu Salim à Tripoli (Libye) visite son ancienne cellule en octobre 2011.</p>
<p>5. </p>	<p>Il faut décider qui doit être au pouvoir. Les élections risquent être irrégulières. Les électeurs peuvent être intimidés pour reporter leur voix sur un candidat en particulier. Ils risquent de ne plus avoir leur mot à dire sur la vie qu'ils souhaitent mener.</p> <p>Source de l'image : https://twitter.com/un_photo/status/769249103662424064</p> <p>Description : Ivoiriennes exerçant leur droit de vote.</p>
<p>6. </p>	<p>L'État est inefficace. Il est incapable d'offrir aux citoyens les services les plus fondamentaux : sécurité, santé, éducation. Il n'a plus le contrôle de certaines zones du pays. La population continue de souffrir.</p> <p>Source de l'image : https://childrenandarmedconflict.un.org/protecting-healthcare-in-conflict/</p> <p>Description : Un garçon se fait soigner dans un hôpital du Sud-Soudan.</p>
<p>7. </p>	<p>Combats permanents. Crise de confiance entre les différentes parties prenantes au combat.</p> <p>Source de l'image : http://www.awdnews.com/political/yemeni-artillery-and-missile-attacks-destroy-several-saudi-military-bases</p> <p>Description : Des attaques de missiles et de l'artillerie yéménite détruisent plusieurs bases militaires saoudiennes.</p>
<p>8. </p>	<p>L'ordre public n'est plus assuré. L'État est incapable de défendre et de protéger ses citoyens.</p> <p>Source de l'image : http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=54426#.WMmvLaOZM_U</p> <p>Description : À Juba, en 2016, des civils cherchent à se mettre à l'abri des combats entre les soldats de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) et l'APLS dans l'opposition.</p>

<p>9.</p>  <p>Learning Activity 1.1.2 Image 9</p>	<p>Absence d'accord pour mettre fin au conflit. Le pouvoir politique reste disputé. Les structures de l'État et les institutions sont détruites.</p> <p>Source de l'image : http://www.scmp.com/news/asia/south-asia/article/1865347/food-fight-parliament-modi-appeals-unity-after-indian-lawmakers</p> <p>Description : Bagarre à l'assemblée législative de Srinagar.</p>
<p>10.</p>  <p>Learning Activity 1.1.2 Image 10</p>	<p>Les civils n'ont plus de nourriture, d'eau ni d'abri. Les malades et les blessés n'ont qu'un accès limité aux soins. Les hôpitaux sont détruits ou manquent de personnel. Les civils fuient les violences et le désespoir pour rejoindre des zones plus sûres.</p> <p>Source de l'image : http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=50306#.WNvOwqOZP_R</p> <p>Description : Des réfugiés kurdes syriens passent en Turquie à la frontière turco-syrienne près de la ville de Kobane en 2014.</p>
<p>11.</p>  <p>Learning Activity 1.1.2 Image 11</p>	<p>L'économie du pays est faible. Les emplois manquent, les moyens de subsistance ont disparu. La pauvreté est largement répandue.</p> <p>Source de l'image : http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=56333#.WMplCKOZNZo</p> <p>Description : La ville de Taïz, au Yémen, a été détruite en 2017 par deux années de combats acharnés.</p>
<p>12.</p>  <p>Learning Activity 1.1.2 Image 12</p>	<p>Atteintes aux droits de l'homme pendant et après le conflit. Elles sont commises par des groupes armés mais aussi par des acteurs étatiques qui ont le devoir de protéger les citoyens.</p> <p>Source de l'image : https://www.hrw.org/news/2011/12/21/dr-congo-24-killed-election-results-announced</p> <p>Description : Un soldat de l'armée congolaise piétine Fabien Mutomb, vice-président provincial de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), tandis que l'armée et la police répriment une manifestation pacifique à Lubumbashi, le 14 décembre 2011.</p>

<p>13.</p>  <p>Learning Activity 1.1.2 Image 13</p>	<p>Les femmes et les jeunes filles restent soumises à des discriminations. Elles sont plus vulnérables aux violences, notamment les violences et l'exploitation sexuelles. Elles peuvent être victimes d'esclavage sexuel, de prostitution forcée et de traite d'êtres humains.</p> <p>Source de l'image : http://www.unmultimedia.org/radio/english/2014/08/syrian-conflict-death-toll-nears-200000/#.WNvNqaOZP_R Description : Réfugiées syriennes.</p>
<p>14.</p>  <p>Learning Activity 1.1.2 Image 14</p>	<p>Menaces de violences physiques envers des civils.</p> <p>Source de l'image : https://www.hrw.org/news/2013/04/26/syria-new-air-missile-strikes-kill-civilians Description : Un jeune garçon aide à recueillir ce qui reste des biens de sa famille dans les ruines de sa maison, à Alep. Un avion du gouvernement syrien a largué quatre bombes dans la rue le 7 avril 2013, tuant au moins 17 civils.</p>
<p>15.</p>  <p>Learning Activity 1.1.2 Image 15</p>	<p>Viols et autres formes de violences sexuelles. Ils sont utilisés comme armes de guerre par les parties prenantes au conflit. Ils se produisent au cours des conflits comme après.</p> <p>Source de l'image : https://unu.edu/publications/articles/sexual-violence-in-the-democratic-republic-of-the-congo.html Description : Victimes de violences sexuelles, Sud-Kivu, République démocratique du Congo (RDC).</p>
<p>16.</p>  <p>Learning Activity 1.1.2 Image 16</p>	<p>Vulnérables, les enfants font partie des civils qui souffrent pendant les conflits violents. Ils sont tués ou blessés. Ils sont enlevés et enrôlés dans des groupes et des forces armées. Ils sont victimes de violences sexuelles.</p> <p>Source de l'image : http://www.unmultimedia.org/radio/english/2016/03/un-global-perspective-focus-on/#.WMpHkaOZNZo Description : Des enfants syriens cherchent à se réfugier dans une embrasure de porte au milieu des coups de feu et des bombardements.</p>

Activité de formation

1.1.3

Le maintien de la paix par l'ONU au niveau stratégique (recherches individuelles, présentation)

MÉTHODE

Recherches individuelles et présentations réalisées par les participants

OBJECTIF

Faire participer les apprenants par le biais de recherches individuelles et d'une présentation d'informations de base sur les principales composantes de l'ONU qui jouent un rôle actif dans le maintien de la paix.

DURÉE

90 minutes au total, 45 minutes par session

- Présentation de l'activité et instructions : 15 - 20 minutes
- Recherches individuelles : 60 - 180 minutes (possibilité de les répartir sur plusieurs jours)
- Présentations au groupe : 90 minutes (deux sessions de 45 minutes), 5 minutes par présentation plus discussion

INSTRUCTIONS

- Recherchez qui sont les principaux responsables de la paix et de la sécurité et du maintien de la paix.
- Préparez une présentation rapide en **5 minutes** des principaux éléments.

RESSOURCES

- Instructions relatives à l'activité de formation

Remarque : Le mieux est de mettre en place cette activité après le cours. Elle réclame des recherches individuelles et ne peut être réalisée en une seule session. Présentez l'activité pendant une journée et faites réaliser les présentations au cours d'une autre journée.

Préparation

- Réfléchissez à la répartition des différents sujets : individuelle ou à de petits groupes. Cette activité est une bonne occasion pour les participants de travailler ensemble sur un exposé en équipe. Pour les petits groupes, un exposé individuel sera mieux adapté.
- Étudiez la liste des dix sujets de recherches proposés dans les instructions. Décidez lesquels vous souhaitez aborder. Vous pourrez également regrouper les participants et confier plusieurs sujets à un même groupe.

Instructions

1. Présentez l'activité : exposé individuel ou de groupe.
2. Donnez à chaque participant ou petit groupe de participants un sujet à étudier dans cette liste :
 - a) les Nations Unies (historique succinct et responsabilité en matière de paix et de sécurité) ;
 - b) les États membres de l'ONU ;
 - c) la Charte des Nations Unies ;
 - d) l'Assemblée générale ;
 - e) le Conseil de sécurité ;
 - f) le Secrétaire général ;
 - g) le Secrétariat de l'ONU ;
 - h) le Département des opérations de maintien de la paix ;
 - i) le Département de l'appui aux missions ;
 - j) le Département des affaires politiques.
3. Présentez le travail à réaliser :
 - a) Effectuer des recherches sur les principaux responsables de la paix et de la sécurité et du maintien de la paix. (Pour la Charte des Nations Unies, exposé axé sur l'histoire et les objectifs.)
 - b) Préparer une présentation rapide en **5 minutes** des principaux éléments. Les présentations pourront être orales et les participants pourront s'aider d'un tableau-chevalet, de photos, de démonstrations, de présentations PowerPoint ou d'autres logiciels. Elles pourront être réalisées par une personne ou par une équipe. (Prévenez les participants que 5 minutes est un délai court pour une présentation de groupe et que l'intervention devra être bien organisée.)
 - c) Si l'on utilise des présentations PowerPoint, chargez-les toutes en début de session afin que chaque personne ou équipe dispose bien de cinq minutes pour réaliser sa présentation.
 - d) Suivez les participants et venez-leur en aide si nécessaire durant les phases de recherche et de préparation. Soyez disponibles pour répondre à leurs questions et les aider à vérifier certains faits. Assurez-vous que les présentations couvrent les points essentiels en matière de contenus, encadrez les participants. Ne vous contentez pas de leur donner les informations mais indiquez-leur des pistes.
 - e) Encouragez-les à répéter leur présentation car le délai accordé sera limité.

- f) Confirmez que chaque présentation durera 5 minutes, pas une de plus. Demandez aux participants de garder leurs questions pour la fin.
- g) Faites progresser la séance. Limitez bien à 5 minutes le temps de présentation.
- h) Invitez l'assistance à poser des questions et proposez aux équipes qui ont traité le sujet de répondre ; aidez-les si besoin est.
- i) Une fois l'exercice fini, faites un bilan avec tout le groupe. L'exercice était-il facile ou difficile ? Les informations sur les responsabilités en matière de paix et de sécurité et de maintien de la paix étaient-elles facilement accessibles ou bien ont-ils dû mener de longues recherches ?
- j) Résumez les éléments essentiels. Incluez les éléments saillants du bilan ainsi que les points à retenir du cours.

Activité de formation

1.1.4

Définitions et concepts clés

MÉTHODE

Jeu d'associations

OBJECTIF

Revoir les concepts présentés dans le cours 1.1 sur le maintien de la paix par l'ONU

DURÉE

30 minutes

- 5 minutes pour l'introduction et les instructions
- 10 minutes de travail en petit groupe
- 10 minutes de discussion et questions en grand groupe
- 5 minutes pour résumer et conclure

INSTRUCTIONS

- Associer les noms ou les concepts à leurs définitions

RESSOURCES

- Instructions relatives à l'activité de formation
- Documentation de l'activité

Préparation

- Regardez les concepts et définitions et décidez de la taille du texte. Il est plus facile pour les participants de travailler sur un texte de grande taille. Utilisez du papier normal pour un seul usage, un papier plus épais si vous comptez réutiliser le matériel.
- Formez des groupes allant jusqu'à 6 personnes. La formation de groupes par table peut être efficace.
- Mettez en page les feuilles, avec un concept et une définition par page. Faites des copies de ces supports en veillant à ce que chaque groupe en ait assez.
- Selon l'espace disponible et la taille des feuilles, envisagez d'organiser l'activité de tri sur les murs et non sur les tables. Le résultat pourrait rester en place comme support visuel pour aider à mémoriser les notions fondamentales.

Instructions

1. Présentez l'activité et répartissez les participants en groupes.
2. Présentez la méthode et expliquez que chaque groupe devra associer les noms ou les concepts à leurs définitions en 10 à 15 minutes.
3. Distribuez les ensembles de mots et définitions à raison d'un par groupe.
4. Circulez entre les groupes et suivez leur progression. Aidez-les s'ils en ont besoin.
5. Prévenez-les lorsque la moitié du temps sera écoulée. Suivez leur avancement.
6. Gardez du temps pour les questions et les commentaires.

1.1.4 Documentation de l'activité de formation : Définitions et concepts clés

<p>Les Nations Unies</p>	<p>... une organisation internationale unique en son genre fondée après la Deuxième Guerre mondiale. Elle a pour buts de maintenir la paix et la sécurité internationales, de développer des relations amicales entre les nations et de promouvoir le progrès social, de meilleures conditions de vie et les droits de l'homme.</p>
<p>Les États membres de l'ONU</p>	<p>... 193 États souverains qui se réunissent pour discuter des problèmes communs et voter sur de grandes questions. Ils sont tenus de respecter la Charte des Nations Unies.</p>
<p>La Charte des Nations Unies</p>	<p>... un traité international qui définit les droits et les devoirs des membres de l'ONU comme faisant partie de la communauté internationale. Certaines parties de la Charte des Nations Unies sont importantes pour les mandats de maintien de la paix.</p>
<p>Le Conseil de sécurité de l'ONU</p>	<p>... l'organe de l'ONU ayant pour principale responsabilité de maintenir la paix et la sécurité. Il peut enquêter et recommander des mesures pacifiques de règlement de différends. Il peut également prendre des mesures plus coercitives s'il détermine qu'il existe une menace pour la paix et la sécurité internationales.</p>

<p>Le Secrétaire général</p>	<p>... est le plus haut fonctionnaire de l'ONU. Il/elle est nommé(e) par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité pour une durée de 5 ans renouvelable.</p>
<p>Le Département des opérations de maintien de la paix</p>	<p>... est dirigé par le Secrétaire général adjoint du DOMP. Le DOMP est chargé de la direction opérationnelle et de l'administration de toutes les opérations de maintien de la paix.</p>
<p>Le Département de l'appui aux missions</p>	<p>... est chargé d'apporter un appui spécifique aux opérations de terrain de l'ONU, dont les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales.</p> <p>L'appui aux missions comprend les personnels, le financement, les achats, la logistique, les communications, les TIC, les autres missions administratives et la gestion.</p>
<p>Le Département des affaires politiques</p>	<p>... dirige de nombreuses missions politiques spéciales. Il est un partenaire des missions de maintien de la paix, notamment en matière d'analyse politique et d'assistance électorale.</p>

Activité de formation

1.1.5

Film : *Courage for Peace (en anglais)*

MÉTHODE

Film de court métrage, discussion guidée

OBJECTIF

Utiliser un film de court métrage pour présenter ou rappeler les notions à retenir pertinentes pour tous les personnels de maintien de la paix.

DURÉE

Option courte : 25 minutes

- Film : 7:40 minutes
- Discussion : 15 minutes

Option longue : 25-45 minutes

- Film : 7:40 minutes
- Discussion : 35 minutes

INSTRUCTIONS

- Qu'avez-vous trouvé intéressant ?
- Qu'est-ce qui vous a impressionnée ?
- Qu'avez-vous appris dans ce film ?

<https://www.youtube.com/watch?v=ugk4Kob6UjM>

RESSOURCES

- Instructions relatives à l'activité de formation

Remarque : Les films du cours 1.1 sont d'excellents supports visuels. Leur contenu peut s'appliquer à plusieurs cours, notamment les cours 1.1 à 1.4. Pensez à les utiliser tous les deux sur deux journées distinctes comme introduction à deux cours, ou encore l'un pour introduire des contenus et l'autre pour récapituler les connaissances acquises. Ils montrent aux personnels chargés du maintien de la paix à quoi s'attendre. D'autres films courts sur des sujets similaires sont également disponibles sur YouTube.

Préparation

- Source : Site YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=ugk4Kob6UjM>
- Connectez-vous au site et regardez le film. Décidez quelles questions vous voulez poser et calculez le temps disponible pour cette activité.
- Vérifiez quelles sont les connectiques et les technologies nécessaires pour diffuser le film. Faites-en sorte d'avoir tout ce dont vous avez besoin avant la session. Vérifiez les places, la visibilité et le son.

Instructions

1. Présentez le film. Remarquez que même s'il a été réalisé à l'époque d'un ancien SGA du DOMP, les arguments soulevés restent directement pertinents pour le maintien de la paix.
2. Projetez-le.
3. Pour l'**option courte**, posez des questions générales :
 - a) Qu'avez-vous trouvé intéressant ?
 - b) Qu'est-ce qui vous a impressionné-e ?
 - c) Qu'avez-vous appris dans ce film ?
4. Pour l'**option longue**, choisissez des questions générales et des questions spécifiques au contenu pour orienter la discussion. Questions spécifiques :
 - a) M. Guéhenno, ancien Secrétaire général adjoint pour les opérations de maintien de la paix et narrateur du film, parle de trois « fronts » impliqués dans le maintien de la paix. Quels sont-ils ?

Réponse : Le front du maintien de l'ordre (armée et police), le front politique et le front de la reconstruction et du développement.
 - b) Quels sont les trois traits de caractère importants mentionnés par M. Guéhenno pour les soldats de la paix ?

Réponse : Le courage, l'humilité (vous êtes invité dans un pays qui n'est pas le vôtre), la persévérance (le maintien de la paix prend du temps).
 - c) Quels sont les deux grands partenaires régionaux du maintien de la paix mentionnés dans le film qui travaillent avec les opérations de maintien de la paix de l'ONU ?

Réponse : L'Union africaine (UA) et l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).
 - d) Qui finance les missions de maintien de la paix validées par le Conseil de Sécurité ?

Réponse : Les États membres.
 - e) Quels sont les pays qui envoient des troupes pour le maintien de la paix ? Étayez vos réponses à l'aide d'exemples tirés du film, de votre expérience et du site Internet de l'ONU (ci-dessous).

Réponse : Les formateurs pourront trouver la liste tenue à jour des pays qui envoient des troupes et des forces de police à l'adresse suivante : <https://peacekeeping.un.org/en/troop-and-police-contributors>

Activité**1.1.6**

Film : *In the Cause of Peace: Honouring 60 Years of UN Peacekeeping (en anglais)*

MÉTHODE

Film de court métrage, discussion guidée

OBJECTIF

Utiliser un film de court métrage pour présenter ou rappeler les notions à retenir pertinentes pour tous les personnels de maintien de la paix.

DURÉE

Option courte : 25 minutes

- Film : 13:31 minutes
- Discussion : 10 minutes

Option longue : 25-45 minutes

- Film : 13:31 minutes
- Discussion : 30 minutes

INSTRUCTIONS

- Qu'avez-vous trouvé intéressant ?
- Qu'est-ce qui vous a impressionné-e ?
- Qu'avez-vous appris dans ce film ?

<http://www.youtube.com/watch?v=rqYURh78-4>

RESSOURCES

- Instructions relatives à l'activité de formation

Remarque : Les films du cours 1.1 sont d'excellents supports visuels. Leur contenu peut s'appliquer à plusieurs cours, notamment les cours 1.1 à 1.4. Pensez à les utiliser tous les deux sur deux journées distinctes comme introduction à deux cours, ou encore l'un pour introduire des contenus et l'autre pour récapituler les connaissances acquises. Ils montrent aux personnels chargés du maintien de la paix à quoi s'attendre. D'autres films courts sur des sujets similaires sont également disponibles sur YouTube.

Préparation

- Source : Site YouTube : <http://www.youtube.com/watch?v=rqYuRh78-4>
- Connectez-vous au site et regardez le film. Décidez quelles questions vous voulez poser et calculez le temps disponible pour cette activité.
- Vérifiez quelles sont les connectiques et les technologies nécessaires pour diffuser le film. Faites-en sorte d'avoir tout ce dont vous avez besoin avant la session. Vérifiez les places, la visibilité et le son.

Instructions

1. Présentez le film.
2. Projetez-le.
3. Posez des questions générales sur le film :
 - a) Qu'avez-vous appris dans ce film ?
 - b) Qu'est-ce qui vous a surpris-e ?
 - c) Quelles sont les images qui vous restent ?
 - d) Le film a-t-il soulevé des questions pour vous ?
4. Posez des questions spécifiques sur le film à partir du travail préparatoire. Exemples de questions spécifiques :
 - a) Les fondateurs de l'ONU s'attendaient-ils à ce que le maintien de la paix soit l'une de ses fonctions principales ?

Réponse : Non. Le maintien de la paix est apparu comme réponse aux conflits, comme une manière de donner « un peu d'air » aux parties prenantes. La Charte des Nations Unies ne se réfère pas spécifiquement au maintien de la paix.
 - b) Comment la fin de la guerre froide a-t-elle affecté le maintien de la paix ?

Réponse : La fin de la guerre froide a renforcé le rôle de l'ONU dans le maintien de la paix. L'augmentation des opérations de maintien de la paix s'est traduite par une plus grande implication de l'ONU dans des conflits internes et non seulement dans des conflits entre États. Dans le cas du Kosovo, du Cambodge et du Timor-Leste, l'ONU a joué le rôle d'autorité de transition.
 - c) Quelle est la première opération hybride de maintien de la paix mise en œuvre par l'ONU et l'Union africaine, mentionnée dans le film ?

Réponse : La MINUAD (Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour).
 - d) Combien coûtent les opérations de maintien de la paix de l'ONU par rapport aux dépenses militaires mondiales ?

Réponse : Les missions de maintien de la paix de l'ONU représentent moins de 0,5 % des dépenses militaires mondiales.

Activité de formation

1.1.7

Maintien de la paix au niveau stratégique

MÉTHODE

Réflexion en petits groupes, partage des réponses en plénière pour un panorama complet

OBJECTIF

Découvrir ce que savent les participants du maintien de la paix par l'ONU, individuellement et en groupe.

DURÉE

25 minutes

INSTRUCTIONS

- Réflexion de groupe : citez tout ce que vous savez sur le sujet proposé.

RESSOURCES

- Instructions relatives à l'activité de formation

Préparation

- Constituez de petits groupes. La durée de l'activité étant limitée, il peut être pertinent de créer un groupe par table étant donné qu'ils sont déjà constitués.
- Choisissez des sujets spécifiques pour chaque groupe à raison d'un sujet par groupe. Préparez tous les sujets qui n'ont pas été confiés à un groupe.
 - Veillez à ce que chaque groupe ait un tableau-chevalet ou une feuille
 - avec des feutres, ainsi qu'une zone de mur vierge pour présenter les résultats. Préparez les feuilles du tableau (cf. « ouragan » dans les instructions)

Instructions

1. Présentez l'exercice :
 - a) Chaque petit groupe réfléchit à ce qu'il sait sur le sujet qui lui a été confié, note différents points sur sa feuille puis présente ses résultats à l'ensemble des participants. La méthode dite « ouragan » est un type d'exercice de réflexion et de prise de notes. Vous voudrez peut-être en faire la démonstration. Inscrivez un nom ou un acronyme au centre d'un cercle. Tirez des traits qui partent du cercle. Un membre du groupe note un point à l'extrémité de chaque ligne. Le temps imparti est limité de 5 à 7 minutes : les participants doivent travailler vite.
 - b) Rappelez-leur de décider qui notera les différents points et qui présentera les réponses avant d'engager la phase de réflexion.
 - c) Rappelez les bases de la réflexion de groupe :
 - Allez aussi vite que possible.
 - Notez tous les points soulevés.
 - Notez les mots clés pour suivre l'ouragan d'idées.
 - Notez toutes les idées sans les juger ni les regrouper pour le moment.
 - Après 5 minutes de réflexion de groupe, vous aurez deux minutes pour revoir les idées et noter les éventuels désaccords. Pensez à tout faire figurer dans le rapport.
 - Pas de recherches en ligne rapides : l'idée est d'identifier ce que les participants savent déjà et de renforcer leurs connaissances, non de rechercher de nouvelles sources.
 - d) Prévenez les participants de l'heure qui tourne : début puis annonce à mi-parcours (5 minutes) afin que les groupes puissent finir leur réflexion et discuter pendant 2 minutes avant le début des présentations.
2. Donnez à chaque groupe de participants un sujet à étudier dans cette liste :
 - a) l'ONU (historique succinct et responsabilité en matière de paix et de sécurité) ;
 - b) les États membres de l'ONU ;
 - c) la Charte des Nations Unies ;
 - d) l'Assemblée générale ;
 - e) le Conseil de sécurité ;
 - f) le Secrétaire général ;
 - g) le Secrétariat de l'ONU ;
 - h) le Département des opérations de maintien de la paix ;
 - i) le Département de l'appui aux missions ;
 - j) le Département des affaires politiques.
3. Définissez un temps précis pour l'exercice : 5 minutes puis 2 minutes. Suivez les groupes, circulez entre eux et aidez-les si besoin est. Demandez-leur de présenter les résultats sur les murs ou sur un présentoir pour une série de présentations succinctes.

4. Lancez les présentations dans un ordre logique. Après chaque présentation, demandez si les autres participants ont des points à ajouter.
5. Lorsque tous les groupes auront réalisé leurs présentations, résumez les points saillants de chaque sujet, comblez les lacunes et répondez aux questions.
6. Lorsque vous ferez votre compte rendu de ce cours, référez-vous aux points évoqués lors de la phase de réflexion.

Variante

Au lieu de demander aux participants de ne pas réaliser de recherches en ligne, encouragez-les à le faire. Cela pourra prendre plus de temps. Si les participants ont accès à internet, les instructeurs pourront les encourager à rechercher des informations. Cela peut être utile pour faciliter l'apprentissage en groupe.

Module 1 : Aperçu des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Cours 1.1



Le maintien de la paix par l'ONU



Intérêt

En tant que personnel de maintien de la paix, vous :

- représentez l'ONU
- exécutez les décisions prises au Siège de l'ONU à New York



Objectifs

Les participants sauront :

- expliquer ce qu'est l'ONU et quel est son objectif
- identifier la Charte des Nations Unies comme texte de référence
- énumérer les principaux organes intervenant dans le maintien de la paix par l'ONU
- énumérer les départements actifs en matière de maintien de la paix par l'ONU
- décrire les trois niveaux de prise de décision dans le cadre du maintien de la paix par l'ONU



Grands axes du cours

1. Introduction à l'ONU
2. Principaux organes de l'ONU intervenant dans le maintien de la paix
3. Départements du Secrétariat actifs en matière de maintien de la paix
4. Stratégique, opérationnel, tactique : trois niveaux d'autorité dans le cadre du maintien de la paix



Activité de formation

1.1.1

Film : *Le Maintien de la paix par l'ONU*

Instructions :

- Qu'avez-vous appris dans ce film ?
- Quelles sont les images qui vous restent ?
- Qu'avez-vous trouvé intéressant ?

Durée : 10 minutes

- Film : 2:17 minutes
- Discussion : 5-7 minutes

<https://www.youtube.com/watch?v=CV4dEHT9CCU>



Conséquences des conflits violents

Instructions :

- Imaginez-vous dans votre pays, chez vous, avec votre famille.
- Imaginez comment un conflit violent affecterait votre vie.

Durée : 15 minutes

- Visualisation : 5-7 minutes
- Réflexion de groupe : 5-7 minutes



1. Introduction à l'ONU

- Les conflits violents sont dévastateurs
- Les opérations de maintien de la paix préservent la paix à l'issue d'un conflit.





Les Nations Unies

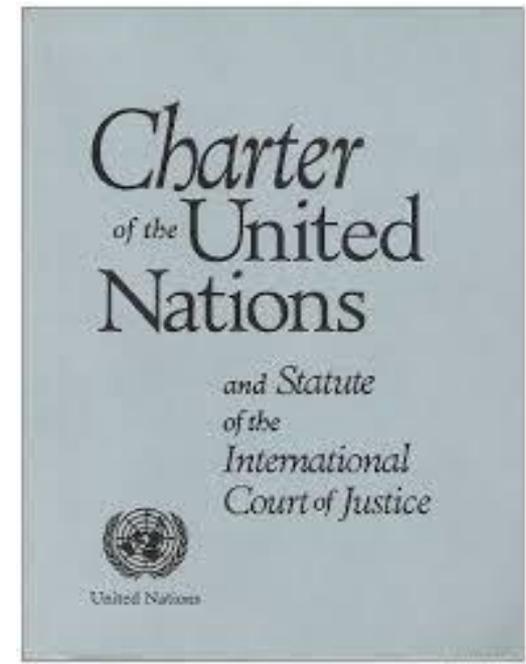
- Une organisation internationale universelle et impartiale
- Fondée en 1945 après la Seconde Guerre mondiale
- « [...] préserver les générations futures du fléau de la guerre [...] » (Préambule de la Charte des Nations Unies)





La Charte des Nations Unies

- Document fondateur
- Définit ses buts et principes
- « maintenir la paix et la sécurité internationales » : un des buts principaux





Organes principaux

Assemblée générale

Conseil de sécurité

Secrétariat



Cour internationale de Justice

Conseil économique et social

Conseil de tutelle





Institutions spécialisées, fonds et programmes de l'ONU





2. Principaux organes intervenant dans le maintien de la paix



Assemblée
générale

Conseil de sécurité

Secrétariat



L'Assemblée générale



Assemblée générale

- Principal forum de décision pour les États membres
- Comités, p. ex. C-34



Le Conseil de sécurité



Conseil de sécurité

- Responsable principal du maintien de la paix et de la sécurité internationales
- Capacité d'enquête sur les menaces et prise de mesures appropriées



Le Secrétariat



Secrétariat

- Secrétariat : dirigé par le Secrétaire général
- Le Secrétaire général : le plus haut fonctionnaire de l'ONU



3. Départements du Secrétariat actifs en matière de maintien de la paix

Conseil de sécurité

Secrétaire général

Secrétariat

SGA DAM

SGA DOMP

SGA DAP

DAM

DOMP

DAP



Département des opérations de maintien de la paix (DOMP)

- Direction opérationnelle des opérations de maintien de la paix





Département de l'appui aux missions (DAM)

- Appuie les missions de terrain de l'ONU
- Financement, personnel, administration, TIC, logistique

Conseil de sécurité

Secrétaire général

Secrétariat

SGA DAM

SGA DOMP

SGA DAP

DAM

DOMP

DAP



Département des affaires politiques (DAP)

- Direction des questions de fond sur les missions politiques spéciales
- Collabore avec les missions de maintien de la paix : analyse politique, assistance électorale

Conseil de sécurité

Secrétaire général

Secrétariat

SGA DAM

SGA DOMP

SGA DAP

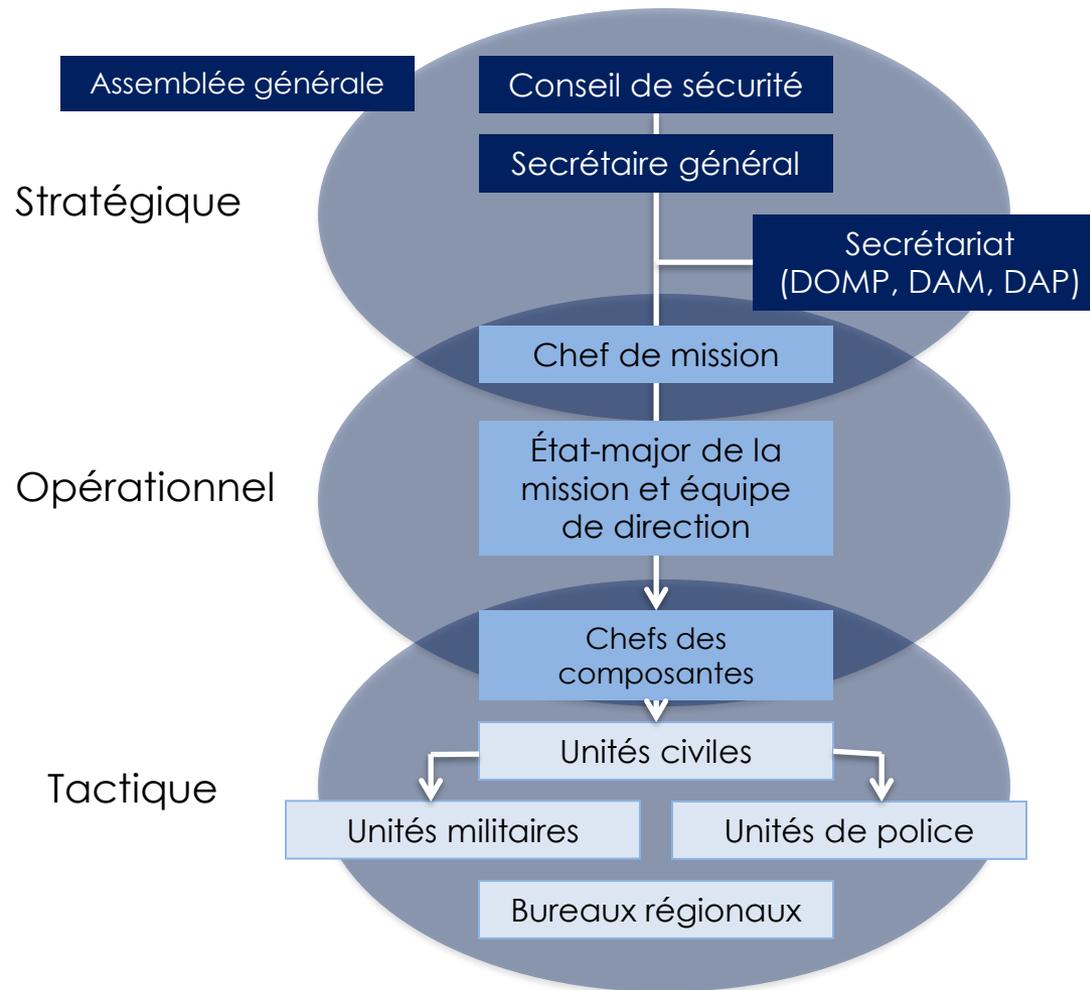
DAM

DOMP

DAP



4. Stratégique, opérationnel, tactique : trois niveaux d'autorité dans le maintien de la paix





Résumé des points à retenir

- L'ONU maintient la paix et la sécurité
- La Charte des Nations Unies est la référence
- Assemblée générale, Conseil de sécurité, Secrétariat : ils interviennent dans le maintien de la paix
- DOMP, DAM, DAP : actifs en matière de maintien de la paix
- Stratégique, opérationnel, tactique : trois niveaux de prise de décision dans le cadre du maintien de la paix par l'ONU



Questions



Activité de formation

Évaluation de l'apprentissage

Évaluation

Remarque : Il existe trois types de questions pour évaluer les acquis :

- 1) questions ouvertes ;
- 2) vrai ou faux ;
- 3) phrases à compléter.

Combinez-les de différentes manières pour évaluer les connaissances avant et après le cours. Chaque type d'évaluation couvre un contenu différent. Aucun sous-ensemble ne couvre tous les objectifs de la formation. Veillez à combiner les questions de manière à évaluer chaque objectif de la formation.

Les questions d'évaluation peuvent prendre principalement trois formes : a) interrogation informelle de l'ensemble du groupe, b) interrogation semi-formelle de petits groupes, ou c) interrogation écrite formelle et individuelle des participants.

Vous trouverez sous le tableau d'autres suggestions pour évaluer les acquis.

Questions d'évaluation pour le cours 1.1	
Questions	Réponses
Questions ouvertes <i>Remarque : Formulez les questions ouvertes sous forme d'interrogations, de requêtes ou d'instructions</i>	
1. Nommez les quatre buts principaux de l'ONU.	L'article premier de la Charte des Nations Unies définit quatre buts principaux : 1. Maintenir la paix et la sécurité internationales. 2. Développer entre les nations des relations amicales. 3. Coopérer en résolvant les problèmes internationaux, et développer et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous. 4. Être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes.
2. Expliquez pourquoi la Charte des Nations Unies est le texte de référence de l'ONU	1. Elle définit les principaux buts et principes de l'ONU. 2. C'est un traité international qui lie les États membres. 3. La Charte des Nations Unies a institué les six organes principaux de l'ONU et guide son travail.
3. La Charte des Nations Unies a institué six organes principaux. Nommez-les tous et identifiez ceux qui interviennent le plus dans le maintien de la paix.	(en gras , ceux qui interviennent le plus dans le maintien de la paix). 1. Assemblée générale : principal forum de décision pour les États membres, notamment en matière de maintien de la paix

	<p>2. Conseil de sécurité : a, selon la Charte des Nations Unies, la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il peut enquêter et recommander des mesures de règlement de différends entre États et au sein des États.</p> <p>3. Conseil économique et social.</p> <p>4. Conseil de tutelle.</p> <p>5. Cour internationale de justice.</p> <p>6. Secrétariat : Le Secrétariat effectue le travail quotidien de l'organisation, notamment en matière de maintien de la paix. Il compte un grand nombre de départements et de bureaux, parmi lesquels le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de l'appui aux missions et le Département des affaires politiques, qui gèrent différents aspects du maintien de la paix. Le Secrétaire général est le « plus haut fonctionnaire » de l'ONU.</p>
<p>4. Nommez les trois départements du Secrétariat de l'ONU actifs dans la gestion au jour le jour du maintien de la paix, ainsi que leurs acronymes.</p>	<p>1. Le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP).</p> <p>2. Le Département de l'appui aux missions (DAM).</p> <p>3. Le Département des affaires politiques (DAP).</p>
<p>5. Nommez trois missions importantes du SGA aux opérations de maintien de la paix.</p>	<p>Le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. conseille le Secrétaire général sur toutes les opérations de maintien de la paix (planification, mise en œuvre, conduite) ; 2. dirige et contrôle les opérations de maintien de la paix de l'ONU ; 3. élabore des politiques et des lignes directrices sur la base des résolutions du Conseil de sécurité, notamment celles qui énoncent des mandats de mission ; 4. fait rapport de chaque opération de maintien de la paix ; prépare les observations et recommandations du Secrétaire général au Conseil de sécurité ; 5. veille à ce que les missions de terrain dirigées par le DOMP respectent les obligations applicables à la gestion des mesures de sécurité ; 6. sert d'interlocuteur entre le Secrétariat et les États membres qui recherchent des informations sur les opérations de maintien de la paix de l'ONU.
<p>6. Nommez trois missions importantes du SGA chargé du DAM.</p>	<p>Le Secrétaire général adjoint chargé du DAM appuie les opérations dans les domaines suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. financement ; 2. personnel ; 3. administration ;

	4. technologies de l'information et de la communication ; 5. logistique.
7. Énoncez quelques activités prioritaires du DAP.	Le DAP est le département de l'ONU chargé du rétablissement de la paix et de la diplomatie préventive. Il oriente les missions politiques spéciales. Il est également souvent actif dans la prévention des conflits, le rétablissement de la paix et sa consolidation.
8. Nommez et expliquez les trois niveaux décisionnels (ou autorité, commandement et contrôle) dans le maintien de la paix par l'ONU.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Stratégique : prise de décisions politiques de haut niveau et gestion du maintien de la paix au siège de l'ONU. 2. Opérationnel : gestion de terrain d'une opération de maintien de la paix de l'ONU à l'état-major de la mission. 3. Tactique : gestion quotidienne des opérations militaires, de police et civiles à un niveau inférieur à celui de l'état-major de la mission, notamment supervision du personnel individuel.
Vrai ou faux	
1. L'ONU a vingt-cinq ans.	Faux. L'ONU a été fondée en 1945.
2. Ses membres sont nommés les « États membres ».	Vrai. Aujourd'hui, 193 États reconnus sur 195 sont membres de l'ONU.
3. L'un des principaux buts de l'ONU est de maintenir la paix et la sécurité internationales.	Vrai. L'article premier de la Charte des Nations Unies définit quatre buts principaux.
4. Le DAP aide à organiser des élections dans les pays en situation d'après-conflit.	Vrai. La Division de l'assistance électorale évalue les besoins, guide les politiques et dépêche du personnel spécialisé. *** Les élections sont souvent un critère de retrait d'une opération de maintien de la paix. Partenaire essentiel des opérations de maintien de la paix, le DAP travaille avec elles sur les élections dans les pays en situation d'après-conflit.
5. Le niveau stratégique est inférieur à celui de l'état-major de la mission.	Faux. Le niveau stratégique est celui de la prise de décisions politiques de haut niveau et de la gestion du maintien de la paix au siège de l'ONU. Le niveau tactique désigne la gestion des opérations militaires, de police et civiles à un niveau inférieur à celui de l'état-major de la mission, notamment la supervision du personnel individuel.
6. En tant que personnel de maintien de la paix de l'ONU, vous représentez votre pays.	Faux. En tant que personnel de maintien de la paix de l'ONU, vous représentez l'ONU.
Phrases à compléter	
1. Le document fondateur de l'ONU est _____. Il définit ses buts et ses organes principaux.	La Charte des Nations Unies, ou Charte de l'ONU.
2. Le _____ est le nom donné aux six organes principaux de l'ONU nommés dans la Charte ainsi qu'aux institutions	Système de l'ONU.

spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies.	
3. Le _____ dirige la branche administrative de l'organisation appelée _____.	Le Secrétaire général de l'ONU dirige le Secrétariat, branche administrative de l'organisation.
4. Le SGA chargé du DAM apporte un _____ spécifique aux missions de terrain de l'ONU.	Appui. Les domaines dans lesquels le SGA apporte un appui spécifique aux missions de terrain de l'ONU par l'intermédiaire du DAM sont : 1. <i>le financement ;</i> 2. <i>la personne ;</i> 3. <i>l'administration ;</i> 4. <i>les technologies de l'information et de la communication ;</i> 5. <i>la logistique</i> (carburants, eau, logement, nourriture, bureaux et équipements, transport, services médicaux).
5. Le DAP est le département de l'ONU chargé du (a) _____ et de la (b) _____.	(a) rétablissement de la paix (b) diplomatie préventive
6. Le niveau _____ du maintien de la paix par l'ONU est celui de la gestion de terrain.	Opérationnel. Gestion de terrain d'une opération de maintien de la paix de l'ONU à l'état-major de la mission. Le niveau opérationnel reçoit du niveau stratégique des directives politiques de haut niveau et oriente à son tour le niveau tactique.

Autres manières d'évaluer les acquis

Associer les participants à leur formation et renforcer l'apprentissage sous différents angles de vue constituent des moyens importants d'évaluer les acquis. L'observation informelle des participants au cours des activités de formation permet de mieux suivre leurs progrès. Pour ce faire, vous pourrez également utiliser les scénarios ci-après :

- **Briefing sur les objectifs.** Affectez un objectif de formation à chaque table. Scénario : se préparer à résumer l'un des contenus du cours à ses superviseurs. Donnez aux groupes assez de temps pour préparer et réaliser des présentations succinctes. Encouragez-les à se montrer professionnels et intéressants. Faites le bilan en les encourageant et en comblant les lacunes.
- **Présenter votre nouvel employeur.** Combinaison de travail de groupe et de travail individuel. Scénario : un grand rassemblement informel de collègues ou de membres de la famille au sens large. Ils savent que vous travaillez dans le cadre d'une opération de maintien de la paix de l'ONU. Ils vous demandent de présenter votre nouvel employeur. Donnez aux participants 5 à 10 minutes pour déterminer ce qui compte le plus dans les contenus du cours 1 et préparer leur réponse. (Identifiez bien le public : collègues, famille ou les deux, car les points à retenir peuvent être différents). Écoutez les présentations. Variante : groupez les participants par deux pour améliorer la présentation de chacun avant d'intervenir devant tout le groupe.